

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Tokio Marine Japanese Equity Focus Fund (« le Fonds »),
un compartiment de Tokio Marine Funds plc (« la Société »)
Tokio Marine Japanese Equity Focus Fund (« le Fonds »),
un compartiment de Tokio Marine Funds plc (« la Société »)**

Catégories Couvertes

Parts de catégorie C(GBP) : IE00B40CXD70, Parts de catégorie J(EUR): IE00BYTTL524,
Parts de catégorie K(CHF) : IE00BYTTL631, Parts de catégorie L(USD) : IE00BYTTL748,
Parts de catégorie M(USD) : IE00BYTTL854, Parts de catégorie N(USD) : IE00BYTTL961

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à enregistrer un rendement supérieur à celui de l'indice TOPIX Total Return (ci-après « l'Indice ») et à maximiser sa croissance à moyen-long terme en investissant dans des sociétés cotées au Japon.

Le Fonds vise à atteindre son objectif d'investissement en composant un portefeuille ciblé d'actions soigneusement sélectionnées au moyen d'une analyse ascendante. La performance du portefeuille de placements du Fonds sera évaluée par rapport à l'Indice. Le Fonds investira dans des actions et/ou dans des titres rattachés à des actions de sociétés domiciliées au Japon ou y exerçant l'essentiel de leur activité commerciale, et qui sont cotées et négociées sur les marchés boursiers japonais. Ces actions pourront également consister en actions nouvelles émises à l'occasion d'introductions en Bourse ou dans le cadre de placements privés (l'investissement par le biais de placements privés ne devant pas dépasser 10 % de la valeur liquidative du Fonds). Parmi les actions et/ou les titres rattachés à des actions dans lesquels le Fonds peut investir figurent les actions ordinaires, les actions préférentielles ainsi que des valeurs mobilières convertibles ou échangeables contre lesdites actions, par exemple des obligations convertibles.

Le Fonds peut souscrire des contrats de change à terme à des fins de couverture. Veuillez consulter la section « Hedged Classes » (Catégories couvertes) du supplément du Fonds pour obtenir des informations sur la couverture des catégories d'actions.

Le Fonds peut investir 10% maximum de sa valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif.

Le Fonds peut détenir, à titre accessoire, des liquidités en devises ou sur des dépôts à terme, ou négociées ordinairement sur un marché monétaire à court terme. Le Fonds pourra investir dans des instruments émis ou garantis par des institutions, notés au moins A / A2 (long terme) ou A1 / P1 (court terme) par Standard & Poor's / Moody's, et d'une échéance restante de moins de douze mois.

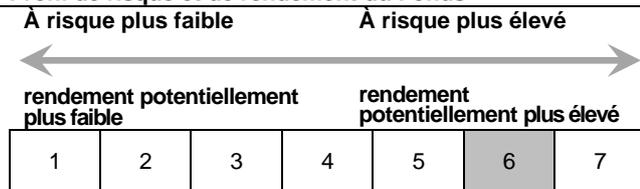
Le Fonds sera géré de manière à être intégralement investi en permanence, sauf à hauteur de la détention de liquidités à titre accessoire lors des périodes pendant lesquelles le Gestionnaire d'actifs estimerait qu'une position plus importante en liquidités serait justifiée.

Tout revenu dégagé par le Fonds sera capitalisé et réinvesti pour le compte des détenteurs de telles parts de capitalisation.

Pour connaître l'intégralité des objectifs et de la politique d'investissement du Fonds, ainsi que sa stratégie de placement, veuillez vous référer au prospectus de la Société ainsi qu'au supplément associé au Fonds. Le Gestionnaire d'actifs recommande pour ce Fonds un horizon de placement de trois à cinq ans.

Le rachat des parts du Fonds est possible chaque jour ouvrable, à savoir tous les jours (samedi et dimanche exclus) d'ouverture ordinaire des banques en Irlande, au Royaume-Uni et au Japon. Pour davantage de précisions, veuillez consulter le prospectus de la Société ainsi que le supplément associé au Fonds.

Profil de risque et de rendement du Fonds



- L'indicateur ci-dessus mesure la volatilité d'un fonds sur les cinq dernières années. Plus la volatilité passée du fonds est importante, plus le numéro de l'échelle est élevé et plus la probabilité de perte, mais aussi de gain, des investisseurs est forte. Le plus petit chiffre de l'échelle ne signifie pas que le fonds soit totalement dénué de risque. Le Fonds a été classé dans la catégorie 6, en l'occurrence celle qui reflète le mieux son degré de volatilité.
- Il n'est aucunement garanti que le profil de risque et de rendement indiqué pour le Fonds restera inchangé ; il peut varier dans le temps, ce qui signifie que le Fonds n'est pas assuré de toujours demeurer dans la même catégorie.
- Le Fonds est classé dans une catégorie de risque élevée car il investit dans des actions, dont la valeur peut évoluer aussi bien à la hausse qu'à la baisse dans des proportions supérieures à celles d'autres placements.
- En outre, l'investisseur ne récupérera pas nécessairement l'intégralité du capital investi, et le placement n'est conseillé qu'aux personnes à même de supporter une perte des montants investis.

Exemples d'autres risques propres au Fonds : **Le risque de change** : les placements dans des actifs libellés dans une autre monnaie que celle de l'investisseur expose le capital investi au risque associé aux fluctuations des taux de change. **Le risque de concentration** : le Fonds pourra éventuellement détenir un nombre de positions limité, ou des positions concentrées, ce qui se traduit par un manque de diversification. Dans ce cas, une baisse de la valeur d'un placement donné pourra avoir des répercussions plus fortes sur la valeur du Fonds que si ce dernier détenait davantage de placements ou de positions. **Le risque pays** : les placements du Fonds sont concentrés sur un seul pays, ce qui accroît le risque par rapport à un fonds qui investirait dans un large choix de pays à l'échelle mondiale. **Le risque opérationnel** : y compris les risques afférents à la garde des actifs. Le dépositaire qui garde les actifs du Fonds fait l'objet d'un contrôle de gestion externe indépendant et il est soumis à la surveillance d'instances de réglementation. **Le risque de couverture de change** : les parts feront l'objet d'opérations de couverture, notamment par le biais de contrats à terme sur devises de gré à gré, en vue d'atténuer l'exposition des Détenteurs de parts aux fluctuations de la monnaie de base du Fonds. Bien que cette pratique soit censée apporter une protection substantielle aux investisseurs contre les fluctuations de la monnaie de base du Fonds par rapport à celles de la monnaie de la catégorie de parts concernée, elle ne peut garantir une protection totale contre ce risque et peut entraîner des variations de la valeur liquidative par part, et donc de la performance relative d'une catégorie de parts.

- Le prospectus de la Société et le supplément associé au Fonds présentent de manière plus détaillée tous les facteurs de risque du Fonds.

Frais pour le Fonds

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	-
Frais de sortie	-
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les taux appliqués aux différents investisseurs peuvent varier.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,85 %(*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines conditions	
Commission de performance	-

Les **frais d'entrée** et de **sortie** présentés sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais prélevés seront inférieurs. Pour connaître le montant réel de vos frais, veuillez consulter votre conseiller financier. Une commission de dilution pourra également vous être appliquée lors de la souscription ou du rachat de parts du Fonds.

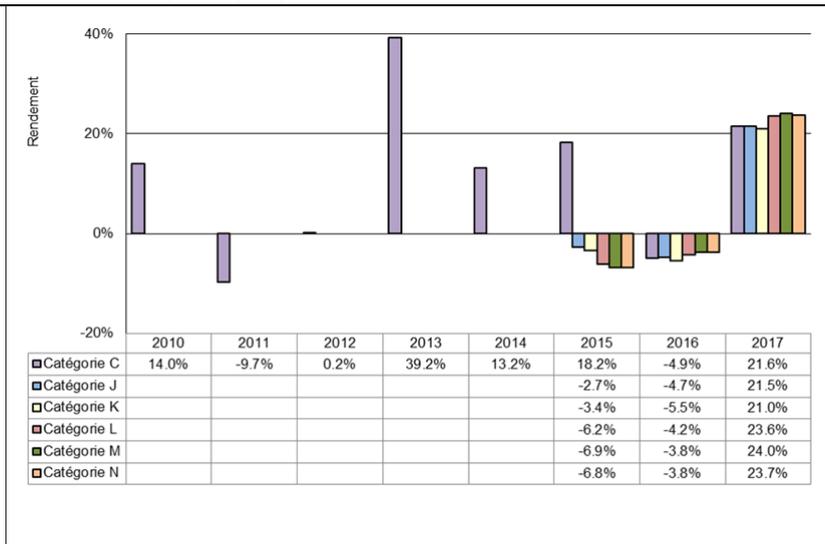
Les **frais courants** sont calculés sur la base des dépenses pour les 12 mois jusqu'au 31 décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre et ne comprend pas :

- les commissions de performance,
- les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

(*) Afin d'aider le Fonds à minimiser ses frais courants, le Gestionnaire d'actifs renoncera à une partie de ses honoraires si le ratio de frais total du Fonds dépasse 0,85 % de sa valeur liquidative. Dans ce cas, le Gestionnaire d'actifs diminuera de 0,35 % maximum sa commission de gestion annuelle pour le Fonds.

Pour en savoir plus sur les frais et sur cette renonciation à une partie de la commission, veuillez consulter la rubrique « Frais et charges » du prospectus et du supplément pour le Fonds, disponibles sur le site internet www.tokiomarineam.co.uk.

Performances Passées



- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Le diagramme ci-contre présente la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur des catégories de parts du Fonds pour chaque année.
- Les performances passées représentées ci-contre s'entendent tous frais et charges inclus. Le Fonds a été lancé en août 2010.
- La catégorie de parts C a été transformée en catégorie avec couverture de change en septembre 2013.

Informations pratiques

Dépositaire: SMT Trustees (Ireland) Limited

- La valeur liquidative par part du Fonds est calculée en yens. Le règlement et le négoce se feront dans la devise de la catégorie d'actions concernée. La valeur liquidative par part du Fonds sera publiée chaque jour sur le site internet www.sumitrustgas.com et mise à jour suite à chaque calcul de la valeur liquidative.
- Le Fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales irlandaises, ce qui peut avoir des répercussions sur votre placement en fonction de votre pays de résidence. Pour tout complément d'informations, veuillez consulter un conseiller.
- Vous avez la possibilité d'échanger les parts d'un Fonds de la Société contre celles d'un autre Fonds, moyennant les frais de transfert du Fonds éventuellement applicables à l'avenir. Actuellement, les administrateurs n'ont pas l'intention de facturer de tels frais de transfert. Pour en savoir plus sur la procédure de transfert de parts, veuillez vous référer au prospectus de la Société ainsi qu'au supplément pour le Fonds.
- Les actifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds de la Société, ce qui signifie que les engagements d'un fonds ne peuvent en affecter un autre. Veuillez vous reporter au prospectus pour toutes informations complémentaires sur la Société. Le prospectus et les rapports périodiques sont publiés au nom de la Société.
- Des exemplaires du prospectus ainsi que des rapports annuels et semestriels de la Société et du Fonds sont disponibles sans frais auprès de l'Administrateur central, à l'adresse tokiomarine@sumitrustgas.com.
- La politique de rémunération mise à jour de la Société, en ce compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages et l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, est disponible dès sa publication à l'adresse <http://www.tokiomarineam.co.uk/main/products/listed-equities/japan.aspx> et un exemplaire papier de cette politique de rémunération peut être obtenu par les investisseurs sans frais et sur demande.

La Société n'assume de responsabilité qu'au titre des mentions éventuelles du présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les rubriques correspondantes du prospectus de la Société et/ou du supplément pour le Fonds.

La Société a été agréée en Irlande le 19 mars 2010. Elle est soumise à la réglementation de la Banque centrale d'Irlande. Le présent document d'information clé pour l'investisseur est réputé exact à la date du 19 février 2018.